

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 5

■ On y était

Olivia Dufour

Cent jours pour agir encore

DOCTRINE

Page 7

■ Droit fiscal

Esther Bendelac

Le registre public des trusts et sa saga législative

JURISPRUDENCE

Page 9

■ Responsabilité civile

Bérénice de Bertier-Lestrade

La responsabilité pour faute du mineur (Cass. 2^e civ., 20 oct. 2016)

CULTURE

Page 14

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Montage entre dessin et tableau

ACTUALITÉ

On y était



Cent jours pour agir encore ^{124h2}

Olivia DUFOUR

À cent jours de la fin de ses fonctions, le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, n'a pas l'intention de ralentir son rythme de travail. À l'occasion de ses vœux à la presse le 25 janvier dernier, il a annoncé les grandes lignes de son programme de travail : quelques lois et beaucoup de décrets et d'arrêtés.

Longtemps, à la Chancellerie, les vœux à la presse ont été confondus avec ceux du ministre aux personnalités de sorte qu'ils relevaient davantage de la mondanité qu'autre chose. Cette année, Jean-Jacques Urvoas, dont c'était la première édition, a préféré scinder l'événement en deux : la cérémonie traditionnelle pour les personnalités du monde de la justice et une conférence de presse pour les journalistes. En pratique, cela a permis au ministre de dresser le bilan de son action mais aussi d'annoncer son programme pour les 100 jours restants. Comme il l'avait annoncé lors de sa prise de fonctions, il s'est occupé presque exclusivement du problème des moyens. « Le bon fonctionnement de la démocratie dépend du bon fonctionnement de la justice, j'ai choisi de ne pas cacher la réalité, quitte à employer des termes qui ont pu choquer », s'est-il justifié. Lorsque le ministre avait décrit en avril 2016 une justice « en voie de clochardisation », certains magistrats avaient considéré qu'il allait un peu loin et portait atteinte à l'image de la justice. Aux grands maux, les grands remèdes : « Il était important de déchirer un voile

d'hypocrisie ». Nommer les choses était déjà une avancée, il a également voulu les montrer. C'est pourquoi, il a emmené Manuel Valls, alors Premier ministre, et François Hollande sur le terrain avec lui pour qu'ils constatent par eux-mêmes la nécessité d'agir. Il a également multiplié les missions d'inspection pour démontrer concrètement les besoins. Non sans un certain succès. Le budget atteint 7 milliards d'euros (mais il est vrai qu'il est en hausse constante depuis des années), aussi et surtout, le ministre a permis de réduire de 5 millions d'euros à 800 000 le montant des dettes liées aux frais de justice sur la période janvier 2016-janvier 2017.

D'une manière générale, les délais de paiement des juridictions ont été réduits de quatre mois à un mois. « C'est la première page d'un nouveau livre », a-t-il souligné. Jean-Jacques Urvoas estime en effet que ses successeurs, pour répondre aux besoins, devront encore augmenter le budget d'un milliard d'euros en cinq ans.

Suite en p. 5

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34